Decés jen ai dressé le Present acte que j'ai Signé avec les Temoins

Charles hugues

Garachon

Hugues off

N° 2.
Laurents Gmoudier

L'an Six de la Republique françaire une et indivisible et le Trois Vendemiaire, Par devant moi joseph hugues officier de l'ettat Civil de cette Commune de la Garde Chef lieu du Canton Departement du Var sont Comparus, Les Citoyen Sauveur Mistrau Cultivateur et jean antoine Celestin Garachon Cordonier Tous deux agés de Plus de vingt un ans et residents en Cette Commune Lesquels m'ont declaré Que Laurent Gmoudier fils de laurent et de anne Revert agé de vingt mois est decedé Cejourd'hui dans sa maison Rue de la liberté D'aprés Cette Declaration je me suis transporté au lieu de son Domicile et m'ettant assuré du dit decés jen ai dressé Le Present acte que j'ai Signé avec les temoins

Garachon Mistrau

Hugues off

N° 3.
Maur nicolas fournier

L'an Six de la Republique françaize une et indivisible et le huit Vendemiaire; Par devant moi joseph hugues officier de l'ettat Civil de cette Commune de la Garde Chef lieu du Canton Departement du Var. sont Comparus à la maison Commune Les Citoyens jean Louis fournier, et joseph Eyssen tous deux agés de Plus de vingt un ans, Cultivateurs et Residant en Cette Commune, Lesquels m'ont Declarés que Maur Nicolas fournier Cultivateur agé de

Soixante deux ans est decedé Cejourd'hui Dans sa maison Rue des Sansculote D'aprés Cette Declaration je me suis transporté au lieu de son Dommicile et m'ettant assuré du dit decés jen ai dressé le Present acte que j'ai Signé Les temoins ont declaré ne savoir ecrire

Hugues off

N° 4.
Pierre laurent odde

L'an Six de la Republique françaize une et indivisible et le quinze Vendemiaire; Par devant moi jacques andré Secretaire en Chef de l'administration Municipale du Canton de la Garde Dept a l'absence de l'officier Civil (Pour cause de cessation des ses fonctions en vertu de la loi du dix neuf ~~vendemiaire~~ fructidor dernier) sont Comparus Les Citoyens antoine Vidal macon, et jean Minjeaud, Cultivateur Tous deux agés de Plus de vingt un ans et Residant en Cette Commune, Lesquels m'ont declarés que Pierre laurent odde fils de Pierre et de Therese lieutaud agé de vingt deux ans Natif de Marseille Departement des bouches du Rhone Commis au bureau des Classes a toulon, est Decedé Cejourd'hui Dans sa bastide Sise en ce Terroir quartier de St Peyre. D'aprés Cette Declaration je me suis Transporté au lieu de son Domicile et m'ettant assuré du dit decés jen ai Dressé le Present acte que j'ai Signé Les Temoins ont Declaré ne savoir écrire

Hugues off